

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243
Fax. 251-11-5517844

Telephone 251-11-5517700

**MISSION D'OBSERVATION DE L'UNION AFRICAINE A L'OCCASION DU
2^e TOUR DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES DU 11 AOUT 2013 AU
MALI**

Hôtel Radisson Blu

COMMUNIQUE D'ARRIVEE

Sur invitation du Gouvernement de la République du Mali, la Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), **S.E.M. Nkosazana Dlamini Zuma** a dépêché au Mali, une Mission d'observation dans le cadre du deuxième tour des élections présidentielles du 11 Août 2013.

La Mission d'Observation de l'Union africaine a pour mandat d'observer ces élections, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, entrée en vigueur le 15 février 2012, qui prône le raffermissement des processus électoraux en Afrique par le renforcement des institutions électorales et la conduite des élections dans des conditions de transparence, d'équité et d'indépendance ; la Déclaration de l'OUA sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique AHG/Decl.1 (XXXVIII) adoptée en juillet 2002 par la Conférence, les Directives de l'Union Africaine pour les Missions d'observation et de suivi des élections ainsi que la constitution et les lois de la République du Mali.

La Mission est dirigée par **S. E. M. Edem KODJO**, Président de la Fondation Pax Africana, ancien Secrétaire Général de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA-UA) et ancien Premier Ministre de la République Togolaise.

Elle est composée de 09 (neuf) observateurs à long terme et de cinquante et un (51) observateurs à court terme dont des parlementaires panafricains et nationaux, des Ambassadeurs africains auprès de l'Union africaine à Addis Abéba, des responsables d'institutions électorales et de membres de la Société Civile africaine.

L'observation de la Mission portera sur la régularité, la transparence, l'équité et le bon déroulement du scrutin à l'issue duquel la Mission exprimera son opinion lors d'une conférence de presse et formulera – s'il y a lieu- dans un rapport destiné aux autorités Maliennes compétentes, ses observations et recommandations.

Dans le cadre de ses activités, la Mission rencontrera les autorités politiques et judiciaires, les acteurs du processus électoral au Mali, les partis politiques et la société civile. Elle peut être contactée au numéro suivant: **73882160**.

La Mission de l'UA remercie les Autorités Maliennes pour les dispositions prises en vue de faciliter son travail.

Fait à Bamako, le 10 Août 2013